Page: 1/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Version: 12 Révision: 18.10.2016 Date d'impression: 21.11.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: PETEC Sprühkleber

· Code du produit: 73150

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

· Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

· Catégorie de processus

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

- · Emploi de la substance / de la préparation Glu
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

PETEC Verbindungstechnik GmbH

Wüstenbuch 26

96132 Schlüsselfeld

Deutschland

Telefon +49 (0) 9555 80994-0 Fax +49 (0) 9555 80994-25 Homepage: www.petec.de E-Mail: info@petec.de

· Service chargé des renseignements:

Technische Auskunft: info@petec.de Sicherheitsdatenblatt: info@petec.de

• 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)89-19240 (24h) (Deutsch und Englisch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater Aerosol 1

sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. STOT SE 3 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H336

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Page: 2/11

(suite de la page 1)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Version: 12 Révision: 18.10.2016 Date d'impression: 21.11.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

· Pictogrammes de danger







GHS02

GHS07

GHS09

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

naphta léger (pétrole), hydrotraité pentane

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P101

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P251
- Ne pas respirer les aérosols. P260
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/ internationale.
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · **vPvB**: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange de cire et additife avec gaz propulseur.

· Composants dangereux:		
Numéro CE: 927-510-4	naphta léger (pétrole), hydrotraité	25-<50%
	Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
CAS: 115-10-6	oxyde de diméthyle	10-<25%
EINECS: 204-065-8	Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	
CAS: 109-66-0	pentane	10-<25%
EINECS: 203-692-4	Flam. Liq. 1, H224; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	
CAS: 106-97-8	butane (1,3 Butadiene <0,1%)	2,5-<10%
EINECS: 203-448-7	Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	
		(suite page 3)

Page: 3/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

	(sui	te de la page 2)
CAS: 78-93-3	butanone	2,5-<10%
EINECS: 201-159-0	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
CAS: 74-98-6	propane	2,5-<10%
EINECS: 200-827-9	Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	

-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

Mousse résistant à l'alcool

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

(suite page 4)

[·] Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

(suite de la page 3)

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

110 10 0 0	xyde de diméthyle		
VME Vale	ur à long terme: 1920 mg/m ²	³ , 1000 ppm	
109-66-0 р	entane		
VME Vale	VME Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm		
106-97-8 b	utane (1,3 Butadiene <0,1%	/ o)	
VME Vale	VME Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm		
78-93-3 bu	tanone		
	ur momentanée: 900 mg/m³,		
	Valeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm		
-	e de pénétration percutanée		
74-98-6 pr	-		
	ur à long terme: 1800 mg/m ²	³ , 1000 ppm	
(Val	eur d' Allemagne)		
DNEL			
109-66-0 р	entane		
Oral	DNEL Long term-systemic	214 mg/kg bw/day (Consumer)	
		21 mg ng e waay (consumer)	
Dermique	•	214 mg/kg bw/day (Consumer)	
Dermique	•		
•	•	214 mg/kg bw/day (Consumer) 432 mg/kg bw/day (Worker)	
•	DNEL Long term-systemic	214 mg/kg bw/day (Consumer) 432 mg/kg bw/day (Worker)	
•	DNEL Long term-systemic DNEL Long term-systemic	214 mg/kg bw/day (Consumer) 432 mg/kg bw/day (Worker) 643 mg/m3 (Consumer)	
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic DNEL Long term-systemic tanone	214 mg/kg bw/day (Consumer) 432 mg/kg bw/day (Worker) 643 mg/m3 (Consumer)	
Inhalatoire 78-93-3 bu	DNEL Long term-systemic DNEL Long term-systemic tanone DNEL Long term-systemic	214 mg/kg bw/day (Consumer) 432 mg/kg bw/day (Worker) 643 mg/m3 (Consumer) 3000 mg/m3 (Worker)	

FR

Page: 5/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

(suite de la page 4)

Inhalatoire DNEL Long term-systemic 106 mg/m3 (Consumer) 600 mg/m3 (Worker)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A/P2

· Protection des mains:

Porter des gants pour la protection contre les produits chimiques selon la norme EN 374



Gants de protection

Gants résistant aux solvants

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le contact permanent, nous recommandons les gants avec un temps de rupture d'au moins 240 minutes, avec la préférence donnée à un temps de passage supérieur à 480 minutes. Pour le court terme ou le carter de protection, nous vous recommandons de le même. Nous sommes conscients que des gants qui offrent ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, la réduction du temps de passage sont acceptables, à condition que les procédures régissant l'entretien et le remplacement à temps sont suivies. L'épaisseur des gants n'est pas une bonne mesure de la résistance des gants à l'encontre d'une substance chimique, car cela dépend de la composition exacte de la matière à partir de laquelle les gants sont faits. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection (EN-166)



Lunettes de protection hermétiques

• **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection. (EN-13034/6)

Page: 6/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

(suite de la page 5)

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.

· Aspect:

Couleur:

Aérosol

Forme:

Selon désignation produit

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion:Non déterminé. **Point d'ébullition:**-44 °C

· Point d'éclair -97 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

• Température d'inflammation: > 200 °C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

 Inférieure:
 1,1 Vol %

 Supérieure:
 18,6 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 5200 hPa

Densité à 20 °C: 0,71 g/cm³
 Densité relative. Non déterminé.
 Densité de vapeur. Non déterminé.
 Vitesse d'évaporation. Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé. **Cinématique:** Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 83,1 %

Teneur en substances solides: 16.9 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

Page: 7/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LI	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
naphta léger (pétrole), hydrotraité			
Oral	LD50	4300-6000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (Rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4h	>60 mg/l (rat)	
78-93-3 bu	78-93-3 butanone		
Oral	LD50	>2193 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (Rabbit)	
		5000 mg/kg (rbt)	

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:		
naphta léger (pétrole), hydrotraité		
LC50	35-37 mg/l (Fish)	
109-66-0 pentane		
NOEC (72h)	7,51 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	
EC50 (72h)	10,7 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	
LC50/96h	4,26 mg/l (Oncorhynchus mykiss (96h))	
EC50/48h	2,7 mg/l (Dm)	
78-93-3 butanone		
LC50/96h	2993 mg/l (Pimephales promelas)	
EC50/48h	308 mg/l (Dm)	

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Toxique chez les poissons.

(suite page 8)

Page: 8/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

(suite de la page 7)

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN UN1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

· IMDG AEROSOLS (Naphtha (petroleum), hydrotreated light

"(Note P; -R45, R46; <0,1% benzene)", PENTANES),

MARINE POLLUTANT

· IATA AEROSOLS, flammable

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR





· Classe· Étiquette2 5F Gaz.2.1

· ADN

· Classe ADN/R: 2 5F

· IMDG





· Class 2.1

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

	(suite de la page
Label	2.1
IATA	
Class Label	2.1 2.1
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphta léger (pétrole), hydrotraité
Marine Pollutant:	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Indice Kemler:	Attention: Gaz.
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code Segregation Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Segregation as for class 9. Stow "separated fron class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
14.7 Transport en vrac conformément à l'anne de la convention Marpol et au recueil IBC	exe II Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	топ аррпсаоте.
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	2 D
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR

Page: 10/11

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO

4320 AÉROSOLS INFLAMMABLES (FOR FRANCE)

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

E2 Danger pour l'environnement aquatique

- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %	
NK	75-<100	

- · VOC-CH 83,13 %
- · VOC-EU 587,7 g/l
- · Danish MAL Code 5-3
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique: Produktsicherheit
- · Contact: Ing. J. Sleumer
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

MAL-Code: Måleteknisk Arbejdshygiejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas C: Gaz sous pression - Gaz comprimé

Flam. Liq. 1: Liquides inflammables - Catégorie 1

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

(suite page 11)

Page: 11/11

(suite de la page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 21.11.2016 Version: 12 Révision: 18.10.2016

Nom du produit: PETEC Sprühkleber

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2